

Bibliothèque Municipale - Réaffectation d'un don

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : L'Association des Amis du Musée et de la Bibliothèque a décidé d'apporter son concours à l'achat d'une série de documents pour le compte de la Bibliothèque Municipale, parmi lesquels figure notamment un portrait du docteur Récamier réalisé par Pierre-Adrien PARIS.

L'ensemble de ces acquisitions s'élève à 110 700 F ; la participation de l'Association des Amis du Musée et de la Bibliothèque est de 20 000 F. Une subvention a par ailleurs été sollicitée auprès du Ministère de la Culture.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'encaisser en recettes cette somme de 20 000 F à imputer sur le chapitre 903.63 / article 1059 (autres subventions) - 89032 / code service 45020,

- de la réaffecter en dépenses au même chapitre / article 2141 (acquisition de matériel culturel) - 89032 / code service 45020.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la 10^{ème} Commission et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.